

Conférence de presse du jeudi 30 mars 2006.

2 thèmes :

La rentrée de septembre 2006

Information sur les filières technologiques.

La rentrée de septembre 2006.

- A la rentrée 2006, le rectorat supprime une division de 2nd, et ce pour la quatrième année consécutive. L'établissement n'en comptera plus que 4, soit un effectif, retenu par le rectorat, de 125 élèves. Cette suppression est très préjudiciable pour l'avenir de l'établissement, car les élèves entrant en seconde sont le vivier pour nos filières de premières et terminales. Elle entraînera automatiquement des fermetures d'autres divisions dans les deux années à venir.

Le rectorat indique que cette fermeture serait due à un manque d'intérêt des collégiens pour les filières technologiques industrielles. Rappelons que les collégiens de 3^{ème} n'ont pas encore formulé de vœux définitifs pour la rentrée 2006. Ce n'est donc que pure estimation. Que fera-t-on si plus de collégiens demandent une seconde au sein de l'établissement ? Va-t-on les persuader de choisir un autre établissement, et dans ce cas, la baisse des effectifs qui nous est imputée est « surfaite », ou alors va-t-on nous donner des moyens provisoires pour l'année 2006 ?

De plus, les effectifs en seconde seront d'environ 31 - 32 élèves, ce qui ne manquera pas de poser problèmes pour des enseignements où les effectifs en groupes ne peuvent dépasser 15 élèves (sécurité des biens et des personnes), voire 12 dans certaines filières. Certes l'établissement ne compte pas encore de section à 35 élèves, comme dans d'autres établissements touchés également par des suppressions, mais les élèves que nous accueillons nécessitent un encadrement pédagogique plus conséquent.

- Le rectorat continue d'ignorer le cas de la filière technologique industrielle « Génie Mécanique » option productique. Le bassin de formation Artois Ternois propose des débouchés. Les offres d'emploi y sont supérieures aux demandes dans un ratio de 1,4 (chiffre communiqué par la secteur de la mécanique et de la métallurgie : UIMM). La Région dans son état des lieux sur le schéma régional des formations pointe du doigt ce problème. L'établissement est le seul sur le bassin à offrir cette formation, mais le rectorat a toujours refusé l'ouverture d'un BTS dans cette spécialité, qui est une continuité logique et donc la valoriser et de répondre à la demande de la profession. Comment attirer des jeunes, si la poursuite d'études n'existe pas ?
- De même, la filière « Génie Mécanique » option systèmes motorisés, qui n'a jamais posé de problème de recrutement, se voit limitée à un effectif de 33 l'an prochain pour la classe de première. Cette filière de formation automobile prépare principalement les lycéens à 2 BTS : les MAVA (Mécanique et Après Vente Automobile à Valenciennes) et les MCI (Moteurs à Combustion Interne dans cet établissement). A l'issue de ces formations, les étudiants trouvent très rapidement un emploi, et il est même reconnu qu'il manque actuellement de ce type de techniciens (comme l'atteste le dossier du Nouvel Observateur : Les diplômes qui donnent du travail; Cf [fichier joint](#)). Veut-on par cette manœuvre porter préjudice à des sections réputées et qui « tournent » bien ?
- En outre, en BTS systèmes électroniques, le rectorat n'autorise qu'une demie section de 15 élèves l'an prochain. Idem la voix du nord dans un article du dimanche 5 mars, indique un déficit de techniciens dans cette branche professionnelle.

La conséquence de ces limitations d'effectifs prévues par le rectorat est la suppression de 6 postes d'enseignants dans l'établissement pour la rentrée 2006 (déjà 7 l'an passé et plus de 20 en 3 ans). C'est un paradoxe car dans certaines disciplines la suppression d'un poste entraîne l'équivalent en heures supplémentaires. Mais il en serait de même si on supprimait dans une autre discipline. On assiste de ce fait à une casse des équipes pédagogiques en place depuis des années.

De même on se pose certaines questions sur la volonté du rectorat envers l'enseignement technologique. Sur 630 suppressions de postes dans l'Académie, il y en a environ 140 dans les lycées d'enseignement général et technologique, mais 90 % concernent les lycées technologiques !!

Veut-on la mort des filières technologiques industrielles ?

Information sur les filières scientifiques et technologiques.

Le Ministère et le Rectorat ignorent la Voie Technologique dans laquelle on trouve les baccalauréats Sciences et Technologies Industrielles, ainsi que, dans la Voie Générale, le baccalauréat Scientifique Sciences de l'Ingénieur (S SI).

On peut rappeler à ce sujet qu'il existe une poursuite d'études variée :

- Un enseignement supérieur « long » : diplômes d'ingénieurs, LMD etc. Nous comprenons mal que le Bac S SI ne soit pas davantage conseillé pour les carrières professionnelles techniques, car par rapport à un bac S SVT, les lycéens choisissant cette filière ont exactement la même formation de base, mais suivent en plus un enseignement de 8h de génie électrique et mécanique. Il faut dire et répéter que le bac S SI est un bac S à part entière.
- Un cursus enseignement supérieur court : les BTS et DUT pour une insertion professionnelle ou une poursuite d'études vers un diplôme d'ingénieur. En effet les titulaires de BTS et de DUT s'insèrent le plus rapidement et le plus durablement dans la vie active. La voie technologique industrielle est la plus adaptée pour cette poursuite d'études. Une des actions du Gouvernement mais également des Rectorats devrait être la promotion et le développement de cette voie technologique. Au contraire, depuis plusieurs années, les suppressions de postes y sont importantes, et on s'aperçoit qu'on lui fait subir de plein fouet la baisse démographique.

La voie technologique de l'établissement propose :

- Génie Électronique puis BTS systèmes électroniques.
- Génie Électrotechnique puis BTS Électrotechnique.
- Génie Mécanique option systèmes motorisés et ensuite BTS Moteurs à Combustion interne.
- Seule la Génie mécanique option productique n'a pas de débouché direct dans l'établissement.

Naturellement les lycéens de ces voies de formation peuvent se diriger vers d'autres formations dans d'autres établissements scolaires ou universitaires.

En conclusion, il apparaît incohérent :

- Que le Président de la République ait mis en place des pôles de compétitivités industrielles en septembre 2005, et que dans le même temps le Ministère de l'Education réduise fortement les offres de formation dans les domaines technologiques.
- Que la Région investisse 5 Millions d'€ dans la rénovation du lycée et que le Rectorat veuille réduire nos capacités d'accueil en supprimant de nouveau une division de seconde.